

De : pref-sec-prefet <pref-sec-prefet@tarn.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 23 juillet 2020 15:33

À : ListeMairiesTarn <pref81-listemairiestarn@tarn.pref.gouv.fr>

Objet : CABINET DE MME LA PREFETE - SÉMINAIRE D'ACCUEIL ET DE PRÉSENTATION AUX MAIRES NOUVELLEMENT ÉLUS

Mesdames les Maires,

Messieurs les Maires,

La loi n°2019-753 du 22 juillet 2019 portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à la vie locale et à la proximité de l'action publique ("engagement et proximité") ont profondément rénové les modalités et priorités d'intervention de l'État vis à vis des collectivités territoriales. Cette dernière prévoit, à son article 42 "qu'après le renouvellement général des conseils municipaux, le représentant de l'État dans le département et le ou les procureurs de la République territorialement compétents reçoivent les maires du département afin de leur présenter les attributions que ces derniers exercent au nom de l'État et comme officiers de police judiciaire et de l'état civil".

De ce fait, suite à la circulaire reçue de Madame la Ministre de la cohésion des territoires, Madame la préfète organisera un séminaire d'accueil et de présentation aux maires nouvellement élus,

le vendredi 11 septembre à partir de 14 heures

Auditorium de l'École des Mines

Je vous remercie de bien vouloir bloquer cette date sur votre agenda. Il vous sera adressé ultérieurement le programme.

Je me tiens à votre disposition pour toute précision que vous souhaitez obtenir.

Recevez mes salutations distinguées.

Béatrice VUILLAUME-COEURJOLY

Assistante particulière de la Préfète

Cabinet

Place de la préfecture 81000 ALBI

Tél. : 0563456001

Courriel : beatrice.vuillaume@tarn.gouv.fr

Site internet : www.tarn.gouv.fr



Cordialement,